

Communiqué de presse

Février 2023

La Bourgogne-Franche-Comté sur le salon Wine Paris



Du 13 au 15 février 2023, à l'occasion du salon Wine Paris (Porte de Versailles), grand rendez-vous de la filière mondiale du vin et des spiritueux en 2023, la Bourgogne Franche Comté, sera présente avec un pavillon régional dédié, en collaboration avec la CCI BFC.

L'inauguration de l'espace Bourgogne-Franche-Comté a lieu le lundi 13 février 2023 à partir de 10 h en présence de Nicolas Soret, Vice-président de la Région (hall 3 stand E135).

Conscient du rôle joué par les acteurs de la vigne et du vin, tant sur le plan économique, social, qu'environnemental ou touristique, la Région Bourgogne-Franche-Comté est engagée à leurs côtés depuis de nombreuses années. Enseignement, recherche, expérimentation, formation, accompagnement technique, transition climatique, prospection économique...

En 2022, la Région a ainsi consacré 216 000€ à l'accompagnement des viticulteurs régionaux dans leurs stratégies collectives et individuelles d'adaptation au changement climatique, enjeu essentiel pour une filière qui dégage un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros et emploie 45 000 personnes. La Région a également mobilisé plus de 450 000 € de son Plan d'accélération de l'investissement régional pour aider les vignerons à protéger leurs vignes contre le gel.

La Bourgogne-Franche-Comté s'est également fixé comme objectif de devenir la première destination française œnotouristique en attirant de nouvelles clientèles françaises et étrangères. Pour y parvenir, la Région soutient, notamment le réseau des Cités des vins de Bourgogne et la Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon.

Cette présence régionale sur le salon Wine Paris s'inscrit dans le cadre du programme des actions collectives à l'international de la Région. Programme qui constitue l'un des axes forts des actions de la collectivité en faveur du développement des entreprises à l'international et qui est mis en œuvre par la CCI Bourgogne-Franche-Comté. Le budget consacré par la Région à l'ensemble de ces actions collectives à l'international s'élève à 1,2 million d'euros pour une trentaine d'opérations réparties sectoriellement (industrie, agroalimentaire, digital...) et qui bénéficient à environ 500 entreprises régionales/an.

Dans un contexte de profondes mutations, la Région est engagée dans la promotion et l'accompagnement des actions permettant aux exploitations agricoles et viticoles de Bourgogne-Franche-Comté de s'adapter et d'innover. Riche de plus de la moitié de la surface du territoire régional, de productions diversifiées et disposant souvent d'une notoriété nationale ou mondiale, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté représente 4 % de la valeur ajoutée contre 2% au niveau national. L'agriculture est un secteur économique essentiel et porteur d'avenir aussi bien pour les territoires ruraux que pour l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté. **Ainsi, en 2023, la Région consacrera de manière globale, 17,8 M€ à sa politique en faveur de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire**

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr – tél : 06 74 97 43 18
Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr – tél : 06 08 37 99 02

